

13 ANNEE

Région : TANZANIE Département : BAKEL Arrondissement : Commune / Communauté rurale de : BAKEL Centre : Diarr. Cpt de : BAKEL

ACTE DE NAISSANCE

N° 1186

RENSEIGNEMENTS SUR L'ENFANT

Prénoms : Hasi batou Nom : Dialla Sexe : F Date de naissance : 12 Septembre 2013 Heure : 21 heures 18 mn Lieu de naissance : Bakel Formation sanitaire de :

RENSEIGNEMENTS SUR LE PERE

Prénoms : Abdoukhine M. Nom : Dialla Date de naissance : 17 Août 1985 Lieu de naissance : MEDINE Arabi Senou dika Profession : Domicile : Bakel

RENSEIGNEMENTS SUR LA MERE

Prénoms : MAIMOUNA Nom : ANSOKEHO Date de naissance : 28 Juin 1991 Lieu de naissance : Goly Profession : Domicile : Bakel

SUR LA DECLARATION DE :

Prénoms : Abdoukhine M. Nom : Dialla Profession : Adresse : Numéro d'identification : 1800 1985 0026 du 11/27/06 Date de la déclaration : 21/09/13 Jugement d'autorisation N° du :

EN FOI DE QUOI NOUS AVONS REDIGE LE PRESENT ACTE.

Fait à Bakel le 21/09/13 L'Officier d'Etat-Civil, Le Déclarant, Les Témoins



Signature of the declarant: Dialla

COUR D'APPEL DE KAOLACK  
TRIBUNAL DEPARTEMENTAL  
DE BAKEL

JUGEMENT D'AUTORISATION D'INSCRIPTION  
DE MARIAGE A L'ETAT CIVIL

N° 143  
Du 22-08-2012

AUDIENCE PUBLIQUE DU 22 AOÛT 2012

Le Tribunal Départemental de Bakel (Sénégal), statuant publiquement, sur requête, en matière civile en son audience du Vingt-Deux Août 2012, à laquelle siégeait Monsieur Abdourahmane NDIAYE, Président, avec l'assistance de Maître Abdoulaye MBOUP, Greffier, a rendu le jugement dont la teneur suit :

LE TRIBUNAL

Vu la requête en date du 01 Mars 2012 présentée par Monsieur Abdourahime M. DIALLO, demeurant à Bakel, aux fins d'un jugement d'autorisation d'inscription à l'état civil de son mariage avec la dame Maïmouna DANSOKHO ;

Vu le certificat de non inscription à l'état civil dudit mariage délivré le 24 Février 2012 par l'officier d'état civil de Bakel ;

Oui le requérant en ses explications ;

Oui les témoins en leurs dépositions ;

Oui le Ministère Public en ses réquisitions ;

Vu les articles 86, 87 et 88 du Code de la Famille ;

Attendu que de l'enquête à laquelle il a été procédé, il résulte la réalité du mariage d'Abdourahime M. DIALLO et de Maïmouna DANSOKHO mais que cet événement n'a pas encore été enregistré à l'état civil tel qu'il résulte du certificat de non inscription susvisé ;

Qu'il convient alors de faire droit à la requête ainsi présentée à cette fin ;

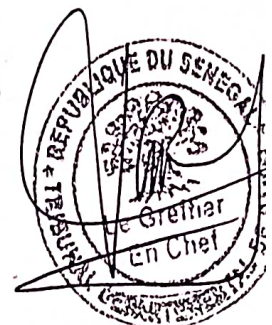
PAR CES MOTIFS

Statuant publiquement, sur requête, en matière civile et en premier ressort ;

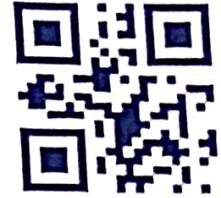
- Dit et juge que le nommé **Abdourahime M. DIALLO**, né le 17 Août 1985 à Médine (Arabie Saoudite), fils de Mahamadou et de Khardiatou TRAORE et la nommée **Maïmouna DANSOKHO**, née le 28 Juin 1991 à Golmy, fille de Boulaye et de Khadjidia DIAKHITE, ont contracté mariage en 2009 à Bakel, avec comme option la polygamie et la séparation des biens ;
- Autorise en conséquence l'inscription de leur mariage par l'officier d'état civil du centre de Bakel sur les registres des actes de mariage dudit centre dès réception du présent jugement et à la suite du dernier acte inscrit ;
- Dit que les mentions seront reproduites sur le répertoire alphabétique et sur l'état statistique prévus par les articles 39 et 40 du Code de la Famille ;
- Ordonne que les mentions qui n'ont pu être établies conformément à la loi soient bâtonnées ;
- Dit que la preuve du mariage d'**Abdourahime M. DIALLO** et de **Maïmouna DANSOKHO** ne pourra être rapportée que sur la production de l'acte dressé par le dépositaire des registres du centre d'état civil de Bakel après exécution des mesures prescrites par le Tribunal ;

Ainsi fait, jugé et prononcé publiquement les jour, mois et an que dessus ;  
Et ont signé **LE PRÉSIDENT** et **LE GREFFIER**.

Pour Expédition Certifiée  
Conforme  
Bakel le 25 MAR 2013  
Le Greffier en Chef  
Me Alloune Badara SARR



## Bulletin de salaire



Etablissement:		MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE		Employé:		705604B - DIALLO - ABDOURAHIME M				
Etat civil:		MARIE(E)		Période:		Novembre 2022		Type de paie:	O	Locale
Nombre d'épouses / Nombre total enfants (impôt):		2	6	Emploi:		705604B				
Nb. parts minimum fiscal / Nb. parts impôt:		3	5	Corps:	Indice:	INSTITUTEURS		1629	/	
Total enfants prestation familiale / Total enfants:		6	6	Classe:	Echelon:	2CL		04		
Jours base / Nombre de jours de présence:		30	30	Statut:	Hiérarchie:	1 Statut 01		B3		
Mode de paiement:		DOMICILIATION BANCAIRE		Service:		IA TAMBACOUNDA				
Banque:		CHEQUES POSTAUX		Agence:	Compte:	AGENCE PRINCIPALE		10442456101197		
Code	Rubrique			Nbr	Unité	Base	Taux	Gain	Retenue	
110	SOLDE MENSUELLE INDICIAIRE				MONTANT			91 916		
141	COMPLEMENT SPECIAL DE SOLDE				MONTANT			18 383		
145	INDEMNITE ENSEIGNEMENT				MONTANT			45 958		
1451	AUGMENT INDEMNITE ENSEIGNEMENT 01-05-2022				MONTANT			9 192		
151	INDEMNITE DE RESIDENCE				MONTANT			12 868		
169	AUG SOLDE 07-82 ET 01-85 01				MONTANT			3 515		
191	AUGMENTATION SALAIRE 10-2005 01				MONTANT			10 000		
192	AUGMENTATION 04-94 01				MONTANT			15 500		
194	AUGMENTATION 01-2000				MONTANT			6 294		
195	AUGMENTATION 01-2002				MONTANT			10 000		
285	PRIME SCOLAIRE 01				MONTANT			25 000		
2851	AUGMENTATION PRIME SCOLAIRE 01-05-2022				MONTANT			20 000		
3300	INDEMNITE SPECIALE COMPLEMENTAIRE MAI 2022				MONTANT			55 360		
374	INDEMNITE REPR LOGEMENT 01-05-2022				MONTANT			100 000		
3741	RAPPEL INDEMNITE ENSEIGNANT MARS-AVRIL 01-05-2022				MONTANT			12 623		
375	AUGMENTATION SALAIRE 07-89				MONTANT			3 000		
492	TRESOR PUBLIC (AVANCE TABASKI)				MONTANT				10 000	
501	ALLOCATION SALAIRE UNIQUE 01				MONTANT			604		
503	ALLOCATIONS FAMILIALES 01				MONTANT			10 926		
511	SUPPLEMENT FAMILIAL DE TRAITEMENT				MONTANT			3 475		

601	RETENUE FNR 12%		MONTANT			27 195	
610	RETENUE FNR COMPLEMENTAIRE 2.4%		MONTANT			5 439	
621	TAXE REPR. MINIMUM FISC		MONTANT			3 000	
790	SONAMVIE. ASSURANCES		MONTANT			25 000	
795	MUTUELLE SANTE AGENTS DE L'ETAT		MONTANT			4 500	
<b>Total des gains et des retenues</b>						<b>454 614</b>	<b>75 134</b>
						<b>Net à payer</b>	<b>379 480</b>
Eléments de présence & rubriques indicatives							
Volet Trésor							
Mode de Règlement Employé							
Employé	Mode de paiement		Banque/Agence		Compte		
705604B - DIALLO - ABDOURAHIME M	DOMICILIATION BANCAIRE		CHEQUES POSTAUX / AGENCE PRINCIPALE		10442456101197		

Le 22/12/2022 05:38